



## Handicap , abattement et succession

Par **bene84**, le **03/01/2008** à **18:51**

bonjour

ma grand tante m'a designé legataire de tout ses biens lorsz de son décès , les frais de successions sont énormes . je suis reconnue travailleur handicapée avec un poste de travail aménagé à temps partiel vu mon etat de santé

je suis en ald 30 a la sécu avec une maladie genetique rare , j'ai donc transmis mon dossier au notaire ainsi qu'une attestation très détaillée du medecin ,

vais-je beneficier de l'abattement pour handicapé par le impots ou faut'il etre encore plus handiacpée???????

merci de me repondre bénédicte